

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapeutique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0060596

Optique

Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 605

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL ADDAU Thami

Date de naissance : 01.01.1947

Adresse : BLOC H N° 116 lot Haouzia

Kénitra

Tél. :

Total des frais engagés : 5527 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01.03.2022

Nom et prénom du malade : HADRI Najia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection

��aline

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01/03/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/03/2022	CO X BM VS	1	250,00	Dr. RAKKAPORN OPIATELLA MEDICAL CLINIC TAN SONG CHAI 1503

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 GHRIB PHARMACIE El Mostakbal Bd Erfoud El Mostakbal 1er étage 10076 Algérie	01/03/22	727.90

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>Clinique EL KARADJ Service de Radiologie BAS-ANALYCA Tunisie</i>	11-03-22	OCT	1200,00.DH.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la ~~s~~ent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

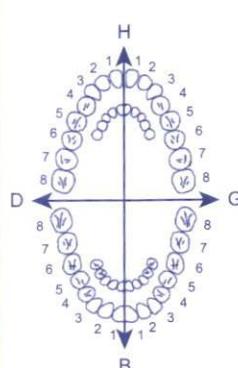
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Diplôme **Contactologie** à l'université de Bordeaux
- Diplôme **Chirurgie Réfractive et de Phacoémulsification** Université de Besançon
- Diplôme **Oeil et Médecine Interne** Université Pierre et Marie Curie - Paris
- Diplôme **Imagerie et Pathologie Rétinienne** Hôpital Lariboisière - Paris
- Diplôme **OCT en Ophthalmologie** à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج
فوق الصوتية
تخطيط الشبكية الوعائي
اللد - الحول

بالليزر - العدسات الاصنف

Casablanca, le:

01 mars 2022

Mme HADRI Najia

3 X 159,00

1/ XILOIAL ZERO COLLYRE

1 goutte x 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

2X 125,00

2/ HYDRAMED NIGHT GEL

1 app le soir , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

727,00

Pharmacie EL MOSTAKBAL
GHRIB Abdelhafi
PHARMACIEN
63, Bd Erfouk Hay El Mostakbal
Ain Chock Casa 20150
Tél : (022) 21.99.76

Dr. RAKKAA Amal
Oculiste
Résidence ASSAFA
Télé : 06 73 98 15 03

creative free lubricating oil
gentle, non irritating
non-staining
PPC 125,00 DH

PPC 125,00 DH

PPC 159,00 DH

PPC 159,00 dh



- Diplôme **Contactologie** à l'université de Bordeaux
- Diplôme **Chirurgie Réfractive et de Phacoémulsification** Université de Besançon
- Diplôme **Oeil et Médecine Interne** Université Pierre et Marie Curie - Paris
- Diplôme **Imagerie et Pathologie Rétinienne** Hôpital Lariboisière - Paris
- Diplôme **OCT en Ophthalmologie** à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج

فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول

تقدير الرؤية بالليزر - العدسات الاصناف

Casablanca, le: 01 mars 2022

Mme HADRI Najia

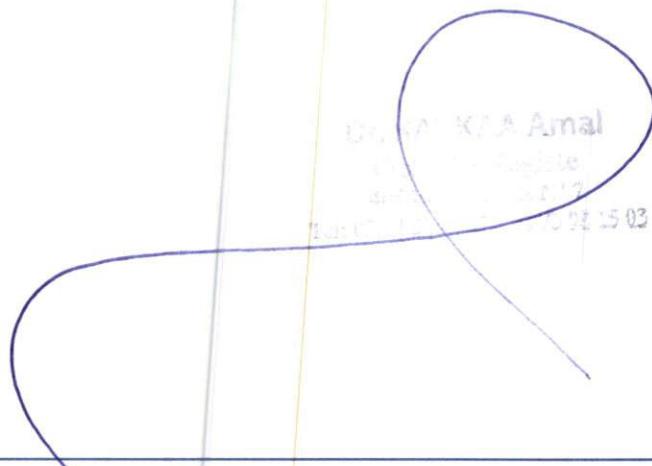
1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Organiques

VL : OD = + 0.75 (- 0.75 à 85°)

OG = - 3.75 (- 1.25 à 50°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 3.00



شارع القدس - تجزئة السكن الأنيق - اقامة الصفا - عمارة 405 الطابق الأول الرقم 7 - الدار البيضاء
Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Alanik «Résidence ASSAFA» Immeuble 405, 1er étage N° 7 - Casablanca
الهاتف: 06 73 98 15 03 - 05 22 52 66 77

404, Av.Abdellah Senhaji
Idrissia 1 -Casablanca
Tél : 05 22 28 70 73
Fax : 05 22 80 18 36

patente : 33664052
C.N.S.S : 23561145
R.C : 20 47 88

IF : 02520198
ICE : 00182301700027
INP : 095004081

KADER OPTIQUE

FACTURE

N° 1277

Casablanca ,le

21/3/

M

H.D.Ri

Wojciech

O.D. = ADD. =

O.G. = ADD. = Ordonnance du docteur RAK M

NRS de nomenclature corespondants à la prescription	Loin { O.D. = O.G. =	Prés { O.D. = O.G. =	D.F. { O.D. = O.G. =
---	-------------------------	-------------------------	-------------------------

FOURNITURE :

Montures :

✓ Verres :	effy	135,-	140,-
	plate	135,-	140,-

TOTAL :

4600,-

Arrêtée la présente facture à la somme de :

4600,-

KADER OPTIQUE

OPTICIENNE - OPTOMTRIE

404, Av. Abdellah Senhaji Idrissia 1

Tel: 0522 28 70 73 - Fax: 0522 80 18 36 - Casablan

Docteur Amal RAKKAA

Ophthalmologiste



الدكتورة أمال راكع

إخصائية في أمراض وجراحة العيون

- Diplôme Contactologie à l'université de Bordeaux

- Diplôme Chirurgie Réfractive et de Phacoémulsification Université de Besançon

- Diplôme Oeil et Médecine Interne Université Pierre et Marie Curie - Paris

- Diplôme Imagerie et Pathologie Rétinienne Hôpital Lariboisière - Paris

- Diplôme OCT en Ophtalmologie à l'université de Bordeaux

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج

فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول

تقدير الرؤية بالليزر - العدسات الاصناف

Casablanca, le :

14-03-2012

Cafta n° 100 de l'oculologue
Tme HAORI n° 10

- D =

• Epaisseur maculaire = 213 μ.
Céphale

• aspect d'entonnoir foreshorten

Aspects avec aspects différents
différents angles

405 Bd. Al Qods
Tél: 05 22 52 66 77
Assakane Alanik
Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Alanik «Résidence AGSAFA» Immeuble 405, 1er étage N° 7 - Casablanca
الهاتف: 06 73 98 15 03 - 05 22 52 66 77

شارع القدس - تجزئة السكن الأنيق - إقامة الصفا - عمارة 405 الطابق الأول الرقم 7 - الدار البيضاء
Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Alanik «Résidence AGSAFA» Immeuble 405, 1er étage N° 7 - Casablanca

ob = - epoiss moulin

Centre = 218 u.

- entree moulin

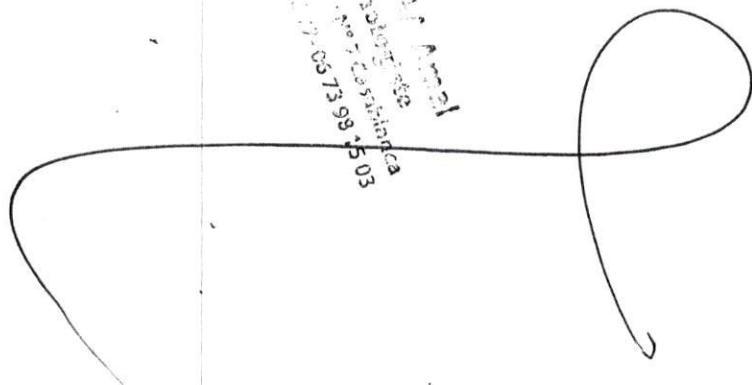
Asymt are diff

Encls retre forclos

- trou de Drus ei post.

forclos

Dr. P. P. S.
Op. 1999
nº 1, Colonia
Av. 405
Bd. Al. C.
Tel: 05-22-52-
95-73-99-45-03



CLINIQUE JERRADA OASIS



090061078

CASABLANCA Le : 11-03-2022

Facture N° 04726/22

A. Identification

N° Dossier : CJO22C11093749

N° Identifiant : 058846/22

Nom & Prénom : Mme HADRI NAJIA

C.I.N : B284411

Adresse : CASA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 11-03-2022

Date Sortie : 11-03-2022

Traitements :

Médecin traitant : DR . RAKAA AMAL

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	O.C.T		1 200,00			1 200,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
						TOTAL GENERAL
						1 200,00

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Clinique JERRADA OASIS
Service de Radiologie
CASABLANCA
Tél. : 05 22 23 81 82
Fax : 05 22 23 81 82
001628705000012 - RIB : 230780404038722100950065